

LE LUNEVILLOIS

Holloville
Baptiste et Virginie

■ Les époux Guionnet.

Ce n'est pas sans émotion et trémolos dans la voix, que Jean-Marie Pesse, adjoint au maire, secondé par Valérie Pierron, a procédé au mariage de sa fille Virginie avec Baptiste Guionnet.

Virginie Pesse, chef de produit, fille de Jean-Marie et Christiane Pesse, de-

meurant à Halloville et Baptiste Guionnet, ingénieur, fils de Jean-Paul et Christine Guionnet domicilié à Montmorillon (86) ont prononcé le « oui » traditionnel devant leurs enfants Elliot et Zoé, leur fille et leurs nombreux amis.

Tous nos vœux de bonheur.

Badonviller
De la classe au jardin

Après quinze jours de temps maussade, dès les premiers rayons de soleil, les écoliers de CP de l'école primaire du Haut Jardinnet ont enfin pu quitter leur classe pour se rendre dans le jardin en friche. Celui-ci se trouve devant leur école. Il appartient à la commune pour laquelle un bénévole a retourné un carré de terre au bénéfice des petits jardiniers.

Avec fierté et enthousiasme, la pioche à la main, les élèves ont quitté les bancs de l'école pour une séance de jardinage consacrée à la pomme de terre. Le but de leur maître d'école est de mettre à la disposition des enfants ce petit lopin de terre afin qu'ils cultivent quelques légumes à offrir par la suite offrir à leurs parents.

Pendant cette leçon au grand air, les écoliers, sans s'en rendre compte, ont continué à travailler des matières comme les sciences et l'histoire. Ils ont appris que la pomme de terre a été introduite en France par M. Parmentier. Ils ont aussi travaillé, à leur grande surprise, les mathématiques puisqu'ils ont mesuré les espaces entre les trous creusés par leurs soins afin d'y déposer leurs tubercules, plantés ainsi de façon régulière.

L'initiative permettra à certains enfants de comprendre d'où viennent les légumes qu'ils mangent tous les jours : une frite surgelée ou des flocons pour faire de la purée sont avant tout des pommes de terre qui pousse dans la terre !



■ Sans s'en rendre compte, les enfants continuent à travailler des matières comme les sciences et l'histoire.

Saint-Sauveur
Déambulation en forêt et conférence

La Méridienne, en partenariat avec Scènes et Territoires en Lorraine et le concours de la Communauté de communes du Piémont Vosgien, a organisé une conférence citoyenne. Intitulée « Une cabane dans la forêt », elle a eu lieu à la maison de la forêt.

Pour assister à ce moment unique et insolite, c'est le long d'un chemin forestier que le rendez-vous était fixé, cette semaine, en fin de journée.

Plus d'une quarantaine de participants ont été reçus par Nicolas Bonneau, directeur de la compagnie « La volige » et Pierre Badaroux, compositeur et musicien de la compagnie « (Mic) zzaj » (prononcer mixage).

L'objectif poursuivi par Nicolas Bonneau était de mettre un lien entre un professionnel du territoire et un artiste. Il a passé pour cela quatre jours en compagnie de Philippe Cholvin, garde forestier privé, François Weckerlé, amoureux du bois et de la forêt, et Jean-Paul Christophe, chasseur, afin de s'immerger dans leurs univers propres et laisser le temps à chacun d'apprendre à se



■ Une quarantaine de personnes ont assisté à cette conférence citoyenne.

connaître.

Puis, Nicolas pour les histoires et Pierre pour la mise en musique, ont restitué ces courts moments de vie ensemble.

Les participants ont déambulé dans la forêt en passant par le chemin du brigadier, Comme autant de chapitres dans un livre, plusieurs arrêts ont été proposés au cours desquels ils en ont appris davantage sur la vie professionnelle de Philippe Cholvin mais également sur ce que représente une forêt composée de plusieurs essences d'arbres, diverses espèces végétales et animales jouant un rôle d'équilibre

que ce soit pour le sol, l'eau, l'oxygène qu'elle apporte à l'air... Les métiers disparus (charbonnier, schlitteur, débardeur à cheval...), la chasse raisonnée par le prélèvement du gibier utile et les différentes formes de chasse (battue, chasse à l'affût) ont été évoqués, ainsi que la scierie hydraulique de Mached.

Une dernière halte des marcheurs d'un soir a permis la découverte d'une petite cabane constituée d'écorces. Puis le groupe s'est retrouvé à la Maison de la forêt pour écouter encore quelques histoires et partager le verre de l'amitié.



■ Pierre Badaroux et Nicolas Bonneau au pied de la cabane, dans la forêt.

Nous contacter

Blâmont, Avricourt, Gogney, Igney, Repaix :

Didier Sarrassat,
03.83.73.86.32 ;
afd.sarrassat@laposte.net

Emberménil, Reillon, Remoncourt, Vaucourt, Vého, Xousse, Leintrey :

Martine Diebold,
03.83.71.20.01 ;
mdiebold2@wanadoo.fr

Ancerville, Barbas, Halloville, Harbouey, Montreux, Nonhigny :

Patricia L'Hôte,
03.83.71.62.69. ;
06.19.19.52.78 ;
patihote54@gmail.com

Autrepierre, Amenoncourt, Blémery, Buriville, Chazelles, Domèvre-sur-Vezouze, Gondrexon, Herbéviller, Saint-Martin, Ogéviller,

Fréménil, Domjevin, Verdenal :

Ginette Simoutre,
03.83.42.35.85,
06.88.40.66.80 ;
g.simoutre@free.fr

Badonviller, Bionville, Fenneviller, Neufmaisons, Neuville-lès-Badonviller, Pierre-Percée, Pexonne, Raon-lès-Leau, Saint-Maurice-aux-Forges, Sainte-Pôle :

Eric Taverne, 03.83.73.86.40 ;
06.49.46.61.49 ;
eric.taverne@wanadoo.fr

Angomont, Bréménil, Frémondville, Petitmont, Tanconville, Bertrambois, Cirey-sur-Vezouze, Parux, Saint-Sauveur,

Val-et-Châtillon :

Isabelle et Pascal Acrement,
03.83.42.14.97,
06.03.08.25.29 ;
pascal.acrement@wanadoo.fr



Amenoncourt

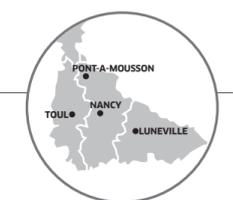
Marche

Dimanche 22 mai, de 9 h à 16 h, départ de la salle des fêtes pour la marche organisée par l'association Res non verba, suivie d'un repas champêtre (sur inscription). Deux circuits de 6 et 12 km. Premiers départs pour le grand trajet à 9 h, pour le deuxième trajet à 10 h. Collation. 12 €. Réservations au 03 87 24 63 45 avant le 17 mai.

Blâmont

Inscriptions pour l'atelier jardinage

Les inscriptions pour l'atelier jardinage à Fréménil du jeudi 26 mai sont prises dès à présent. Les thèmes seront : l'association des plantes, le calendrier des semis et plantations. Contact : 03 83 42 46 46 ou communication@cc-vezouze.fr. les lundis, mardis, mercredis et



jeudis, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, et les vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, jusqu'au jeudi 26 mai. Gratuit.

Domjevin

Brocante

Dimanche 22 mai, de 7 h à 18 h dans les rues du village, brocante organisée par la MJC, avec manège gratuit et restauration. Tél. 06 18 98 01 26.

Pierre-Percée

Fête médiévale

Dimanche 15 mai, de 10 h à 23 h, village haut, fête médiévale organisée par la municipalité avec des musiciens, de la danse, des animations, des combats, des exposants qui proposeront leurs produits médiévaux et un feu d'artifice tiré du château. Gratuit. Tél. 03 83 42 10 18.

Bionville
Au conseil : permis de construire et travaux

La demande de prise en charge de l'extension au réseau ERDF pour le permis de construire de M. Cretin et Mme Mantovani a été évoquée. Le maire a indiqué que le code de l'urbanisme impose à l'autorité compétente de s'assurer, avant délivrance d'autorisations d'urbanisme, que le terrain d'assiette des projets est desservi par les réseaux publics d'eau, d'électricité et d'assainissement. Il a précisé que la loi « Urbanisme et habitat » fait en sorte que la commune soit débitrice de contributions pour les équipements publics et doit donc financer une partie des travaux d'adaptation du réseau construit par le gestionnaire ERDF à hauteur de 60 % du montant des travaux de raccordement électrique du projet.

Au moment de l'instruction du permis de construire

en question, ERDF a indiqué à la DDT de Lunéville qu'une extension du réseau sous sa maîtrise d'ouvrage était nécessaire pour alimenter cette parcelle. ERDF demande donc à la commune, avant de procéder aux travaux, de s'engager financièrement. Le coût de participation de la commune s'élève à 3011,74 € TTC. La commune n'étant pas en mesure d'assurer cette dépense, il est proposé aux bénéficiaires du permis de construire de prendre à leur compte le coût total de l'extension de la ligne électrique par ERDF. Le conseil, à l'unanimité, a décidé de ne pas financer l'extension de réseau ERDF nécessaire à l'obtention du permis de construire souhaité par M. Cretin et Mme Mantovani. Cette délibération sera transmise à la DDT de Lunéville ainsi qu'à ERDF.

Val-et-Châtillon
Le transport méridien des écoliers évoqué au conseil

Le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

- Le projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes, issue de la fusion des communautés de communes du Piémont vosgien et de la Vezouze, fixé par arrêté préfectoral, est entériné.

- Les élus ont approuvé l'avenant n° 1 relatif au contrat de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité du système d'assainissement collectif des communes de Cirey-sur-Vezouze, Petitmont et Val-et-Châtillon.

- L'offre du centre national de la propriété forestière pour la coupe, le reboisement et l'entretien pendant

5 ans des parcelles non soumises au régime forestier du lieu-dit « Martin Champs » est acceptée. Il en est de même pour le devis de l'expert forestier, François Schouber, d'un montant HT de 315 € pour la maîtrise d'œuvre des opérations (subventions déduites).

- En prévision de la fermeture de l'école communale en juin prochain, les élus ont voté la mise en place d'un transport scolaire méridien de Val-et-Châtillon à l'école primaire de Cirey-sur-Vezouze pour l'année scolaire 2016-2017. Il concerne les enfants de moins de 3 ans, l'école maternelle de Cirey acceptant les enfants de 2 ans, dès lors qu'ils sont propres.

CHAQUE
LUNDInos rubriques
DIALOGUEet
JEUX